

Amendement 11

Patrick Le Hyaric, Marie-Christine Vergiat, Lola Sánchez Caldentey, Miguel Urbán Crespo, Tania González Peñas, Xabier Benito Ziluaga, Estefanía Torres Martínez, Marisa Matias, Paloma López Bermejo, Kateřina Konečná, Stelios Kouloglou, Barbara Spinelli

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution

B8-0255/2016

Bernd Lange, Marielle de Sarnez

au nom de la commission du commerce international

Ouverture des négociations en vue d'un accord de libre-échange UE-Tunisie

Proposition de résolution

Considérant M bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

M bis. considérant que, le 3 mars 2014, l'Union européenne et la Tunisie ont décidé d'établir un partenariat pour la mobilité fondé sur le dialogue et la réciprocité, qui vise à mieux gérer à la fois le flux de personnes pour des séjours de courte durée et la migration légale de main-d'œuvre entre les deux territoires, en tenant compte de la situation socioéconomique et de la situation du marché du travail des pays signataires;

Or. en

Amendement 12

Patrick Le Hyaric, Marie-Christine Vergiat, Lola Sánchez Caldentey, Miguel Urbán Crespo, Tania González Peñas, Xabier Benito Ziluaga, Estefanía Torres Martínez, Marisa Matias, Paloma López Bermejo, Kateřina Konečná, Stelios Kouloglou, Barbara Spinelli

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution**B8-0255/2016**

Bernd Lange, Marielle de Sarnez

au nom de la commission du commerce international

Ouverture des négociations en vue d'un accord de libre-échange UE-Tunisie

Proposition de résolution**Paragraphe 2***Proposition de résolution*

2. constate que l'économie tunisienne fait face à d'importantes difficultés, que le taux de croissance du PIB était de 2,3 % en 2014, que le taux de chômage en 2015 s'élève à 15 % dans la population active, que 28,6 % des diplômés de l'enseignement supérieur sont sans emploi et que le chômage chez les jeunes tunisiens est en progression;

Amendement

2. constate que l'économie tunisienne fait face à d'importantes difficultés, que le taux de croissance du PIB était de 2,3 % en 2014, que le taux de chômage en 2015 s'élève à 15 % dans la population active, que 28,6 % des diplômés de l'enseignement supérieur sont sans emploi et que le chômage chez les jeunes tunisiens est en progression; *estime que l'accord de mobilité conclu entre l'Union et la Tunisie doit se fonder sur la proposition de directive relative aux conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers à des fins de recherche, d'éducation et de formation, en cours d'adoption par le Parlement européen et le Conseil, afin que cet accord de mobilité soit équilibré et profite en particulier aux jeunes Tunisiens; invite en outre la Commission et les États membres à le mettre en œuvre d'une manière privilégiée avec la Tunisie;*

Or. en

Amendement 13

Patrick Le Hyaric, Marie-Christine Vergiat, Eleonora Forenza, Lola Sánchez Caldentey, Miguel Urbán Crespo, Tania González Peñas, Xabier Benito Ziluaga, Estefanía Torres Martínez, Marisa Matias, Paloma López Bermejo, Kateřina Konečná, Stelios Kouloglou, Javier Couso Permuy, Barbara Spinelli
 au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution**B8-0255/2016****Bernd Lange, Marielle de Sarnez**

au nom de la commission du commerce international

Ouverture des négociations en vue d'un accord de libre-échange UE-Tunisie

Proposition de résolution**Paragraphe 6***Proposition de résolution**Amendement*

6. note que le processus de transition démocratique de la Tunisie est le plus abouti dans la région et que le pays a choisi un modèle politique et de développement économique unique parmi les pays de la rive Sud de la Méditerranée, et demande à la Commission européenne d'en tenir pleinement compte dans les négociations; considère que l'Union doit prendre toutes les mesures possibles pour soutenir la Tunisie dans sa transition démocratique vers une société stable et pluraliste;

6. note que le processus de transition démocratique de la Tunisie est le plus abouti dans la région et que le pays a choisi un modèle politique et de développement économique unique parmi les pays de la rive Sud de la Méditerranée, et demande à la Commission européenne d'en tenir pleinement compte dans les négociations; considère que l'Union doit prendre toutes les mesures possibles pour soutenir la Tunisie dans sa transition démocratique vers une société stable et pluraliste; *invite l'Union et ses États membres à consentir encore des efforts substantiels en vue de faciliter la restitution des avoirs détournés par le régime de Ben Ali, comme demandé dans sa résolution du 23 mai 2013 sur le recouvrement des avoirs par les pays du printemps arabe en transition (2013/2612 (RSP));*

Or. en

23.2.2016

B8-0255/14

Amendement 14

Patrick Le Hyaric, Marie-Christine Vergiat, Eleonora Forenza, Neoklis Sylikiotis, Takis Hadjigeorgiou, Lola Sánchez Caldentey, Miguel Urbán Crespo, Tania González Peñas, Xabier Benito Ziluaga, Estefanía Torres Martínez, Marisa Matias, Paloma López Bermejo, Lidia Senra Rodríguez, Stelios Kouloglou, Barbara Spinelli
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution

B8-0255/2016

Bernd Lange, Marielle de Sarnez

au nom de la commission du commerce international

Ouverture des négociations en vue d'un accord de libre-échange UE-Tunisie

Proposition de résolution

Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

*6 bis. demande un réexamen de la dette
extérieure tunisienne et soutient la
suspension du paiement de celle-ci afin de
permettre un audit sur sa légitimité;*

Or. en

Amendement 15

Patrick Le Hyaric, Marie-Christine Vergiat, Eleonora Forenza, Neoklis Sylikiotis, Takis Hadjigeorgiou, Lola Sánchez Caldentey, Miguel Urbán Crespo, Tania González Peñas, Xabier Benito Ziluaga, Estefanía Torres Martínez, Marisa Matias, Paloma López Bermejo, Kateřina Konečná, Lidia Senra Rodríguez, Stelios Kouloglou
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution

B8-0255/2016

Bernd Lange, Marielle de Sarnez

au nom de la commission du commerce international

Ouverture des négociations en vue d'un accord de libre-échange UE-Tunisie

Proposition de résolution

Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

10 bis. estime que l'accord d'association et de libre-échange approfondi et complet, comme d'autres accords de libre-échange, renforce les logiques de compétition entre travailleurs et entre États, accélère la privatisation des services publics, sape la protection sociale existante et limite la capacité du gouvernement tunisien à légiférer, notamment dans les domaines social et environnemental;

Or. en

Amendement 16

Eleonora Forenza, Neoklis Sylikiotis, Takis Hadjigeorgiou, Lola Sánchez Caldentey, Miguel Urbán Crespo, Tania González Peñas, Xabier Benito Ziluaga, Estefanía Torres Martínez, Marisa Matias, Paloma López Bermejo, Lidia Senra Rodríguez, Stelios Kouloglou, Barbara Spinelli
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution**B8-0255/2016****Bernd Lange, Marielle de Sarnez**

au nom de la commission du commerce international

Ouverture des négociations en vue d'un accord de libre-échange UE-Tunisie

Proposition de résolution**Paragraphe 16***Proposition de résolution*

16. se félicite que l'Union européenne ait fait de la Tunisie l'un des pays prioritaires de sa politique de voisinage vis-à-vis des pays du Sud de la Méditerranée, qu'elle ait **octroyé un prêt** de 300 millions d'euros à la Tunisie **à titre d'assistance macro-financière pour la mise en place** de réformes économiques;

Amendement

16. se félicite que l'Union européenne ait fait de la Tunisie l'un des pays prioritaires de sa politique de voisinage vis-à-vis des pays du Sud de la Méditerranée; **regrette** qu'elle ait **conditionné l'octroi de son assistance macrofinancière** de 300 millions d'euros à la Tunisie **à la mise en œuvre** de réformes économiques **structurelles et néolibérales, sans tenir compte des aspects sociaux des demandes récurrentes formulées notamment par la jeunesse tunisienne; demande que l'octroi d'une assistance financière ne soit plus, à l'avenir, soumis au principe de conditionnalité macroéconomique;**

Or. en

Amendement 17

Eleonora Forenza, Neoklis Sylikiotis, Takis Hadjigeorgiou, Lola Sánchez Caldentey, Miguel Urbán Crespo, Tania González Peñas, Xabier Benito Ziluaga, Estefanía Torres Martínez, Marisa Matias, Paloma López Bermejo, Lidia Senra Rodríguez, Stelios Kouloglou, Javier Couso Permuy
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution**B8-0255/2016****Bernd Lange, Marielle de Sarnez**

au nom de la commission du commerce international

Ouverture des négociations en vue d'un accord de libre-échange UE-Tunisie

Proposition de résolution**Paragraphe 23***Proposition de résolution*

23. encourage très vivement la Commission et le gouvernement tunisien à mettre en place un processus clair et précis de participation des sociétés civiles tunisienne et européenne tout au long de la négociation, et de faire preuve d'innovation; à ce titre, ***se satisfait du rôle de*** la société civile tunisienne ***dans le*** premier cycle de négociations et demande que les consultations soient ouvertes, transparentes et qu'elles prennent davantage en considération la diversité des composantes de la société civile tunisienne, en s'appuyant sur les meilleures pratiques à l'instar de celles qui ont été établies dans le cadre de négociations similaires;

Amendement

23. encourage très vivement la Commission et le gouvernement tunisien à mettre en place un processus clair et précis de participation des sociétés civiles tunisienne et européenne tout au long de la négociation, et de faire preuve d'innovation; à ce titre, ***mesure les efforts déployés afin d'associer*** la société civile tunisienne ***au*** premier cycle de négociations et demande que les consultations soient ouvertes, transparentes et qu'elles prennent davantage en considération la diversité des composantes de la société civile tunisienne, en s'appuyant sur les meilleures pratiques à l'instar de celles qui ont été établies dans le cadre de négociations similaires; ***demande la suspension des négociations dans l'attente d'une consultation vaste et inclusive de la société civile tunisienne et d'une analyse des incidences économiques et sociales de l'accord d'association et de libre-échange approfondi et complet;***

Or. en

23.2.2016

B8-0255/18

Amendement 18

Eleonora Forenza, Neoklis Sylikiotis, Takis Hadjigeorgiou, Lola Sánchez Caldentey, Miguel Urbán Crespo, Tania González Peñas, Xabier Benito Ziluaga, Estefanía Torres Martínez, Marisa Matias, Paloma López Bermejo, Kateřina Konečná, Lidia Senra Rodríguez, Stelios Kouloglou, Barbara Spinelli
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution

B8-0255/2016

Bernd Lange, Marielle de Sarnez

au nom de la commission du commerce international

Ouverture des négociations en vue d'un accord de libre-échange UE-Tunisie

Proposition de résolution

Paragraphe 42 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

42 bis. refuse l'intégration de tout mécanisme de règlement des différends investisseur-État ou de protection des investissements qui est au-dessus de la justice tunisienne ou qui restreint le pouvoir législatif de la Tunisie;

Or. en